

## Désherbage des céréales d'hiver 2020



Blé proche de la récolte



Semis combiné



stade 3 feuilles



Passage sur petites adventices

Parmi les objectifs du plan d'action de la confédération sur la réduction du risque et de l'utilisation durable des produits phytosanitaires, la réduction des herbicides fait partie des objectifs prioritaires. Afin d'atteindre cet objectif, une meilleure connaissance de la flore adventice présente et une meilleure connaissance des outils de désherbage mécanique est primordiale. La lutte contre les adventices doit se raisonner tout au long de la rotation culturale. Une alternance entre culture de printemps et culture d'automne en est la base. Dans les recommandations qui vont suivre, vous retrouverez des conseils sur le désherbage mécanique, avec ou sans sous-semis et également sur le désherbage chimique.

### Désherbage mécanique

Les points suivants doivent être respectés pour une utilisation réussie de la herse.

- Restrictions: pour les parcelles avec une forte présence de graminées et/ou de vivaces (agrostide, chardon...) le désherbage mécanique n'est pas recommandé.
- La réalisation de faux semis, la mise en place de sous semis, une fertilisation adaptée permet de maintenir une pression faible des adventices. La répétition de faux semis permet un bon contrôle des adventices annuels avant l'implantation de la culture.
- profondeur de semis 3–4 cm.
- décalage de la date de semis = diminution des graminées.
- augmentation de 10% min. de la densité de semis.
- Pour une utilisation efficace de la herse, les adventices doivent être au stade fils blancs à cotylédon. Passé ces stades, il devient aléatoire de vouloir utiliser cet outil. Plus les adventices présentes sont développées plus la vitesse de travail doit être rapide. Avec une vitesse d'avancement rapide l'agressivité augmente pour autant que les réglages de l'outil soient adaptés.
- Un passage de herse à l'aveugle est délicat mais possible. La herse doit travailler légèrement au dessus des graines à environ 2 cm. Vitesse environ 2–4 km/h.
- Dans des sols battants, un passage de rouleau au printemps permet de briser la croûte et optimise l'effet de la herse. le roulage au printemps favorise également le tallage.
- Pour améliorer l'efficacité du désherbage, il est possible d'effectuer un second passage croisé en sens inverse ou perpendiculairement au premier passage.



Passage de rouleau nécessaire



Adventices développées



Sous-semis après récolte



Sarclouse



Agrostide jouet du vent (*Apera spica-venti*)

- Commencer à utiliser la herse à partir du stade 3 feuille de la culture. Les cultures semées tôt peuvent être hersées par temps sec en automne. Commencer au printemps dès que le sol est friable et pas trop humide.
- A ce stade la vitesse de travail doit être réduite (4 km/h) afin de maintenir une agressivité suffisante. Vérifier les réglages en observant la structure du sol, ainsi que les dégâts à la culture. Veuillez ajuster l'agressivité de votre outil. Cette intervention est stressante pour la culture, elle ne doit pas être réalisée s'il y a risque de gel ou que la culture est faible.
- Selon le type de céréale et dès le tallage, le passage peut s'effectuer de manière plus agressive et à grande vitesse (8–12km/h). Environ 10% de perte de la culture doit être observées afin de garantir une agressivité suffisante sur les adventices. Dès le début montaison l'intervention avec une herse n'est plus possible. Une répétition de deux ou trois passage peuvent être nécessaires. Une efficacité à 95% est tolérable.
- Peu de temps avant épiaison une écimeuse peut être utilisée afin de récolter les graines d'adventices. La herse peut être utilisée également pour lutter contre le gaillet en maintenant la herse à une hauteur suffisante (60 cm du sol).
- Le blé, l'orge, l'épeautre et l'avoine supporte bien le désherbage à l'aide d'une herse. Le seigle et le triticale quant à eux sont plus sensibles. Ils ne doivent être hersés que si la culture est vigoureuse et sans trop d'agressivité. Le seigle et le triticale doivent être hersés au maximum une fois et seulement dans de très bonnes conditions.

#### **Sous-semis ou culture associée en céréales. Ce qu'il faut retenir!**

- Ces techniques culturales sont réalisables tout en respectant une grande rigueur. Faites vous la main sur une surface restreinte afin d'acquérir de l'expérience.
- Les régions séchardes ou les parcelles avec des sols peu profonds ne sont pas propices à la mise en place de cette technique.
- Les recommandations pour un désherbage mécanique de ces parcelles s'appliquent également. Le hersage est possible en automne dans des conditions favorables à partir du stade 3 feuilles de la céréale et jusqu'à fin la de la végétation.
- Pour les implantations de sous-semis au printemps, il est important de bien rappuyer le semis (hersage puis roulage après semis). Dans les sols croûtés, le semis avec disque est approprié.
- Profitez des pluies du printemps pour installer le sous-semis jusqu'à maximum fin tallage de la céréale.
- Un sous-semis réussi couvre rapidement le sol après récolte, il limite ainsi le développement des adventices.
- Les sous-semis avec légumineuses fournissent de l'azote pour la culture suivante.
- Auprès de Semences UFA, vous pouvez trouver les mélanges Ceralegu et Cerafix. Cerafix contient du ray-grass anglais et du dactyle en plus des légumineuses.
- Les mélanges standard longue durée conviennent pour les sous-semis en vue d'une utilisation ultérieure comme fourrage. Les mélanges fourragers courte durée ne sont pas recommandés.

#### **Sarclage**

- Si le hersage n'est pas suffisant, le sarclage peut être une bonne solution. Le passage d'une herse dans les céréales est le désherbage mécanique le plus économique et le plus rapide. De plus il n'a pas besoin d'un inter-rang spécifique.
- Pour le sarclage en revanche, l'inter rang doit être d'au moins 16 cm, en fonction de l'outil à disposition. La façon la plus simple de semer vos céréales en vue d'un sarclage est de fermer un rang sur deux de votre semoir.

- La houe quant à elle permet un travail efficace sur terrain battant, élimine bien les adventices présents et permet de lutter efficacement contre les graminées.
- L'utilisation combinée de différents outils s'avère nécessaire pour une lutte efficace des adventices.

### Désherbage avec herbicide

Les traitements d'automne sont recommandés dans les situations suivantes:

- Si présence de vulpins et/ou d'agrostide dans la parcelle.
- Parcelle connue pour son stock grainier important.
- Dans les parcelles semées tôt.
- Si les conditions météorologiques ne permettent pas une lutte mécanique.

### Conditions optimales d'utilisation

Conditions permettant une bonne efficacité du traitement :

- Une profondeur de semis de 3 cm est recommandée, ne pulvériser jamais directement sur la semence (risque de phytotoxicité).
- Pas de traitement sur sol motteux (rouler au préalable).
- Pas de traitement si le sol est trop sec (efficacité limitée).
- Dans les sols fortement humifères, l'efficacité est réduite.
- Le stade idéal se situe de 2 à 3 feuilles de la céréale.

### Traitement de pré-levée

- Ne se justifie uniquement dans des conditions difficiles, problème d'érosion adventices très concurrentiel dès le semis, parcelle rapidement impraticable.
- Les traitements de pré-levée ne sont possible que sous certaines conditions en PER et son exclu en IP-Suisse.

### Traitement de post-levée

#### Post-levée précoce au stade 2/3 feuille de la céréale

- Les adventices annuelles et les graminées sont bien contrôlés.
- Les conditions météorologiques et, selon le produit, les caractéristiques physico-chimiques du sol doivent être prise en compte.
- Un traitement raisonné en fonction des adventices présentes est possible.

### Les exigences PER ainsi que les informations inscrites sur l'étiquette doivent être respectées.

**PER:** L'utilisation d'herbicide en prélevée est autorisée jusqu'au 10 octobre. Pour les traitements de post-levée, une demande d'autorisation doit être effectuée. L'utilisation de produits phytopharmaceutique (y compris anti-limaces) n'est pas autorisés du 1er novembre au 15 février sauf autorisation spéciale.

**IP-Suisse:** Les traitements de prélevée ne sont pas autorisés. Si le désherbage mécanique n'a pas été retenu ou n'a pas été suffisant, les adventices présentes doivent être identifiées et leur lutte ciblée. Les herbicides utilisés ne doivent contenir aucune des substances actives suivantes (dicamba, 2.4D, MCPA, MCPB, glyphosate), exception faite pour la gestion des chardons et de la prêle qui nécessite une autorisation spéciale, tout comme pour le semis direct, le semis sous couvert ou encore la gestion d'adventices problématiques.

Vous retrouverez toutes les informations utiles à votre choix d'herbicide dans l'assortiment choisi LANDI grandes cultures et cultures fourragères 2020 (efficacité, remarques et restrictions ainsi que les exigences liées aux distances d'éloignement et à la protection des utilisateurs.



*Vulpin (Alopecurus pratensis)*



*Gaillet (Galium aparine L.)*



*Pensée (Viola tricolor)*

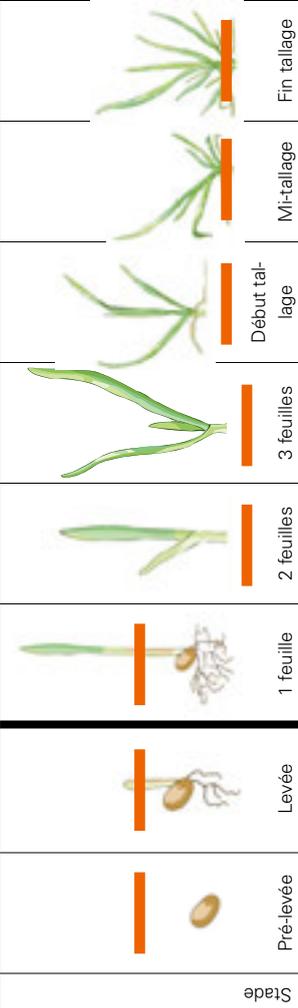


*Chardon*



*Orge en plein tallage*

# Possibilité de lutte contre les adventices dans les céréales d'automne

Stade							<b>Remarques importantes lors de l'utilisation de produit phytosanitaire</b> Veuillez à respecter les restriction pour chaque produits par rapport <ul style="list-style-type: none"> <li>à la culture, à la variété et à la période d'utilisation</li> <li>aux règle PER et IP-Suisse</li> <li>au zone tampon liée à l'adérive ou au ruissellement</li> <li>Ne jamais pulvériser directement sur la semence, le moment idéale est lors que l'on voit les ligne, stade BBCH 12-13 et que le sol est exempt de motte.</li> </ul>						Efficacité contre										
	Homologué dans						Efficacité contre																
	Pré-levée	Levée	1 feuille	2 feuilles	3 feuilles	Début tallage	Mi-tallage	Fin tallage	Orge	Epautre	Seigle	Triticale	Avoine	Dosage hectare	Emballage	Prix <sup>1</sup> Fr./emballage	Prix <sup>1</sup> Fr./ha	Ray-grass	Vulpins	Agrostides	Pâturins	Dicots annuelles	Gallies
<b>Herbicide de pré-levée et de post-levée précoces</b>					Herse		Herse																
<b>Antilope (Si)</b>									X	X	X	-	-	0.5 l	5 l	685.70	68.60	○	○	●	●	○	○
<b>Herold SC (Ba)</b>									X	X	X	-	-	0.6 l	5 l	685.70	82.30	○	○	●	●	○	○
<b>Arit + Hysan Micro (Om)</b>									X	-	X	X	-	0.5 l	1 l	150.50	75.30	○	○	●	●	○	○
<b>Carmina Max (Si)<sup>2</sup></b>									-	X	X	X	-	0.6 l	1 l	150.50	90.30	○	○	●	●	○	○
<b>Herold Flex (Ba)</b>									X	X	X	X	-	2.5+2.5 l	5 l/5 l	195.00	97.50	○	○	●	●	○	○
<b>Malibu (BF)</b>									-	X	X	X	-	2.2+2.2 l	5 l/5 l	195.00	85.80	○	○	●	●	○	○
									X	X	X	X	-	2 l	10 l	237.30	47.50	○	○	●	●	○	○
									X	X	X	X	-	2.5 l	10 l	237.30	59.40	○	○	●	●	○	○
									X	X	X	X	-	0.5 l	1 l/3 l	101.30/291.40	50.7/48.6	○	○	●	●	○	○
									X	-	X	X	-	1.0 l	1 l/3 l	101.30/291.40	101.3/97.2	○	○	●	●	○	○
									X	-	X	X	-	3 l	10 l	229.80	68.95	○	○	●	●	○	○
									X	-	X	X	-	4 l	10 l	229.80	91.90	○	○	●	●	○	○
<b>PER: Traitement en pré-levée homologués jusqu'au 10 octobre.</b> <b>PER: pas de traitement du 1 novembre au 15 février!</b> <b>IP-Suisse: consulter la liste restrictive des herbicides, aucun herbicide de pré-levée n'est autorisé.</b>																							

1 Prix conseillé brute incl. 2.5% TVA  
 2 vérifier les sensibilités variétales

Vous retrouverez toutes les informations utiles à votre choix d'herbicide dans l'assortiment choisi LANDI grandes cultures et cultures fourragères 2020 (efficacités, remarques et restrictions ainsi que les exigences liées aux distances d'éloignement et à la protection des utilisateurs).